

Qu'est ERASMUS?

C'est un programme d'échanges d'étudiant(e)s (et d'enseignant(e)s) entre des universités européennes. Ces échanges ont lieu dans le cadre de conventions entre établissements et sont parfaitement reconnus par les systèmes universitaires des deux pays impliqués.

A qui s'adressent nos séjours ERASMUS et combien de temps durent-ils?

- Nos conventions prévoient un séjour en L3 ou en Master Recherche. En Master d'Enseignement (MEEF), l'organisation spécifique de cette filière, qui inclut un volet pédagogique et pratique, ne permet pas la validation d'une année passée à l'étranger.
- Nous conseillons un départ en L3 plutôt qu'en Master, et en Master 1 plutôt qu'en Master 2.
- Nous proposons, de préférence, des séjours d'une année entière. Le calendrier de l'année universitaire allemande, décalé d'environ 6 semaines par rapport au calendrier français, rend difficile la gestion des séjours d'un seul semestre. De plus, un semestre ne permet en général qu'une immersion linguistique trop brève et donc inefficace.

Quel est l'intérêt d'un échange ERASMUS?

Un séjour effectué dans le cadre du programme ERASMUS permet de

- s'immerger dans la langue, la culture et le système éducatif du pays choisi,
- bénéficier d'un suivi à la fois administratif et pédagogique,
- obtenir la validation en France des enseignements suivis à l'étranger,
- percevoir une petite bourse mensuelle (entre 160 et 220 euros environ).

Qui est responsable du suivi?

- Le suivi administratif est assuré par le Service des Relations Internationales de l'UTM.
 - Le suivi pédagogique est assuré par un(e) correspondant(e) ERASMUS, Monsieur Dirk WEISSMANN pour la section d'Allemand.
- à partir de novembre le Service des RI organise des réunions d'information auxquelles il est impératif d'assister
 - il convient ensuite de prendre contact avec le correspondant ERASMUS de la section pour préparer le projet d'études : dès janvier/février pour un départ en S1 : en avril/mai pour un départ en S2
 - ces dossiers sont ensuite transmis aux Service des RI, qui les présente aux universités allemandes pour accord.
 - pendant leur séjour, les étudiant(e)s sont suivi(e)s dans l'université étrangère par un(e) correspondant(e) ERASMUS local(e), mais restent en contact avec leur correspondant(e) en France, responsable de la validation de leur(s) semestre(s) et à qui ils transmettent les notes obtenues.
 - au retour à Toulouse, ces notes sont validées avant la réinscription de l'étudiant(e).

Quelles destinations proposons-nous dans le cadre de nos conventions bilatérales?

Vous avez actuellement le choix entre ces huit universités allemandes :

- Albert-Ludwigs-Universität Freiburg im Breisgau
- Eberhard Karls Universität Tübingen
- Freie Universität Berlin
- Justus-Liebig-Universität Giessen
- Martin-Luther-Universität Halle-Wittenberg
- Technische Universität Dresden
- Universität Potsdam
- Universität Hamburg

Les étudiant(e)s ont-ils le libre choix de leur destination?

Nous disposons, dans chaque université, d'un nombre de places limité. Les candidat(e)s sont invité(e)s à formuler des choix mais la section d'allemand se réserve la possibilité d'attribuer ces places selon différents critères. La plupart des candidatures recevables sont en général satisfaites.

A qui s'adresser pour obtenir de plus amples informations ou pour manifester son intention de profiter d'un séjour ERASMUS?

Monsieur Dirk WEISSMANN
dirk.weissmann@univ-tlse2.fr
bureau LA348